

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule :	5575	Société :	R.A.T
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		91 = CHAFI - ABDELLAH ET	
Date de naissance :		14-09-59	
Adresse :		67 EL PERAL 8402.08-OULAI-Cast	
Tél. :		82013983 Total des frais engagés : 200 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/12/2021

Nom et prénom du malade : CHAFI AZEL ARAET Age: 65 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : DIABETE TYPE II + Infection urinaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20/12/2021

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/2021	C1		200Dhs	دكتور العريشي رشيد DR. MRICHI Rachid Médecin Généraliste 295, Av Oued Tansit Cité EL Oulta Casa - Tel : 06 66 80 76 66 INPE : 091076893

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SAIB Dr. Zakaria SAIB 154 Bd Oued Dabouza El Azhari 05 22 91 16 54	20 / 12 - 21	2100.00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and				

**Docteur HRICHI Rachid**

MEDECINE GENERALE

295, Av. Oued Tansift ( 24, Gpe E )

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

**الدكتور الحرishi رشيد**

**الطـبـ العـامـ**

295، شارع وادي تانسيفت (24، مجموعة E)

حي الـأـلـفـةـ. الدـارـ الـبـيـضـاءـ

الـهـاـنـهـ: 0666 80 76 66

Casablanca, le : 20/12/2021 الدار البيضاء، في :

Mr CHAFS AZ EL ARABE:

دكتور الحرishi رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Medecine Generale  
295, AV Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casa - Tel : 06 66 80 76 66  
INPE 091076893

305,- 3. Lantus Solostar

◦ 20 unités par jour

pdh 03 mois

98,40<sup>19</sup> = 885,60<sup>21</sup>. Apidra solostar  
439,82 - 878,00 1763,60  
◦ 72 unités le matin  
◦ 78 unités le soir

52,40- 3. Megaflore 250 mg

7 g x 31 j

دكتور الحرishi رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Medecine Generale  
295, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casa - Tel : 06 66 80 76 66  
INPE 091076893

PHARMACIE SARI  
SARI  
Dr. Zouhair  
154 Bd. Oued Tansift  
Cité El Oulfa  
El Azhar  
Tel : 05 22 91 16 59

✓ : 2/12/2021

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Lantus Solostar 100U/ml inj  
b1 styr 3ml  
P.P.V : 152,50 DH



sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1  
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca  
LANTUS SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B1  
P.P.V : 152DH50



6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b6 styr  
P.P.V : 439,00 DH



6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b6 styr  
P.P.V : 439,00 DH



6 118001 081639

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Apidra 100U/ml, inj b1 styr  
P.P.V : 98,40 DH



6 118001 081622